

Copie pour information



Monsieur Olivier DUSSOPT
Ministre chargé des Comptes publics
139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Narbonne, le 10 Août 2021

Références à rappeler :SP/SF/MIN/1082021

Monsieur le Ministre,

Par une correspondance en date du 8 juin 2021, vous répondiez aux interrogations que j'avais formulées le 6 novembre 2020, et à nouveau le 17 février 2021, afin de porter à votre attention les nombreuses remarques soulevées par les Maires de l'Aude s'agissant de la réorganisation du réseau de la Direction Départementale des Finances Publiques dans le département de l'Aude.

Sébastien Pla

Sénateur de l'Aude

*Membre de la Commission
des Affaires Economiques*

Membre de la Délégation aux Entreprises

Vice-Président du Groupe d'études Vigne et Vin

Loin de considérer, comme vous l'affirmez dans cette missive, que le « *projet de nouveau réseau de proximité (NRP) améliorera incontestablement la qualité du service rendu aux usagers comme aux collectivités locales* », les élus de mon département, urbains comme ruraux, qu'il s'agisse du Maire de la commune CARCASSONNE (46 000 habitants) comme celui de la commune de BAGES (4100 habitants), s'accordent pour dénoncer une réorganisation qui masque un recul du service public.

A l'inverse de ce que vous suggérez, les Maires des Communes de l'Aude persistent à s'interroger sur la pertinence de cette réorganisation **car force est de constater que les fermetures s'enchaînent comme c'est le cas à Cuxac Cabardès et Bram, et menacent de s'étendre aux communes de Peyriac Minervois, Castelandary, Durban ou encore Leucate.**

Monsieur le Ministre, **les acteurs locaux réclament des services accessibles, proches des contribuables et des collectivités, et refusent tout transfert de compétences de services de l'Etat en matière de trésorerie publique, qui conduirait à éloigner les contribuables et les collectivités des services publics auxquels ils sont en droit de prétendre ou supposerait que le « tout numérique » est la solution clé pour réduire les fractures territoriales.**

Enfin, les agents concernés persistent à considérer qu'ils sont malmenés et insuffisamment associés à cette réforme, induisant des changements majeurs en termes d'organisation.

15 rue de Vaugirard
75921 PARIS cedex 6
s.pla@senat.fr

BP 50412
11104 NARBONNE cedex
senateursebastienpla@gmail.com

Cette réforme, toujours loin de faire l'unanimité devrait, à mon sens, être réenvisagée afin de ne pas entraver l'accès aux services publics et d'éviter des transferts de charge injustifiés, de l'Etat vers les communes du département.

Dans un contexte où les liens de proximité font chaque jour la preuve de la résilience de la société française face à la crise sanitaire mondiale, je réclame toujours la mise en œuvre d'un *moratoire sur l'ensemble des fermetures programmées de services publics* ainsi qu'une *consultation préalable et exhaustive des élus du département de l'Aude, valant audit pour les premières mesures de mise en œuvre du NRP.*

A toutes fins utiles, je vous invite à bien vouloir prendre connaissance de quelques-unes des réactions dont j'ai été destinataire sur ce sujet précis, vous pourrez ainsi apprécier la faible adhésion des élus à cette réforme.

Dans l'attente, et vous remerciant de bien vouloir **restaurer la confiance en cessant toute fermeture nouvelle**, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma considération.

Cordialement

Sébastien PLA

